

→
peu de progrès. Certaines régions vont être isolées par l'inondation.

La responsabilité de l'Homme

Peut-on faire plus et plus vite? Le manque de moyens de transports continue de poser des problèmes angoissants. Les communications sont lentes et hasardeuses. On manque de camions légers et de véhicules tout-terrain. En Mauritanie cent cinquante camions militaires sont utilisés. Au Sénégal, le gouvernement se contente de recourir aux transporteurs privés.

D'autre part, les ports de Dakar et d'Abidjan sont menacés de saturation. Le Niger, le Mali, la Haute-Volta et le Tchad, éloignés de la mer auront à souffrir de l'insuffisance des réseaux routier et ferroviaire. Le stockage des denrées alimentaires ne manquera pas de tenter trafiquants et spéculateurs.

A l'heure actuelle, il faut agir vite. En premier lieu, assurer par tous les moyens le ravitaillement. Informer l'opinion publique des données réelles de la situation. Agir sur le gouvernement français pour que son aide revête l'envergure qui s'impose. A court terme, beaucoup plus d'avions, de moyens de transports. Des expéditions rapides et plus nombreuses. A moyen et à long terme, transformer la politique d'aide et de coopération vis-à-vis des pays africains. Des études existent; certes elles ne sont pas « rentables » du point de vue des grandes sociétés industrielles et commerciales; mais des travaux entrepris à temps auraient permis d'éviter en grande partie le désastre actuel. Une autre orientation pour le programme de développement conçu avec l'aide du gouvernement français est nécessaire.

Il doit être dirigé dans l'intérêt des populations et non pas en direction des intérêts privés comme aujourd'hui.



M'associant à l'appel du M.R.A.P.,
je demande que les pouvoirs publics mettent en œuvre immédiatement et sans désespérer, au niveau national et international, tous les moyens permettant de sauver les six millions de vies menacées par la famine en Afrique.

Signature

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Don pour la campagne du M.R.A.P.....

Apartheid

Verdict raciste à Prétoria

Le 20 juin, la Cour Suprême de Prétoria a condamné Alexandre Moumbaris à 12 ans de prison, à 15 ans les quatre syndicalistes sud-africains inculpés : MM. Cholo, Syjaka, Mpanza et Imtembu et à 5 ans l'Irlandais John Hosey.

Leur prétendu « crime » est d'être opposés au système inhumain de l'apartheid que les nations civilisées à l'O.N.U., ont condamné à maintes reprises.

On sait que protestations et prises de positions émanant des personnalités les plus diverses ont eu lieu à l'encontre des organisateurs de ce procès préfabriqué.

Nul doute que cette action n'ait joué lors du verdict et qu'elle n'ait contribué à éviter des peines capitales.

Devant le mécontentement grandissant de la population sud-africaine surexploitée, des grèves d'une ampleur sans précédent ont eu lieu récemment. Le gouvernement de l'Afrique du Sud a trouvé par le biais de ce procès le moyen de renforcer sa politique d'intimidation.

La menace d'un supposé complot venant de l'extérieur lui a permis en outre de justifier ses mesures de répression et, à la veille des élections, de créer un climat de tension, voire de haine propre à apporter un conditionnement à son système d'« Apartheid ».

Aussi, la vigilance ne saurait se relâcher : une tragique expérience prouve que dans les geôles sud-africaines, les prisonniers antiracistes ne sont pas en sécurité. Les inculpés du procès de Pretoria ont fait état de tortures, et l'avocat d'Alexandre Moumbaris a révélé que celui-ci avait tenté récemment de mettre fin à ses jours.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud doit être tenu pour responsable de la vie d'Alexandre Moumbaris et de ses compagnons. Nous devons, pour notre part poursuivre l'action pour soutenir l'appel formulé par les Six de Pretoria, demander l'abandon pur et simple de la procédure, et leur libération immédiate.

Des investissements peuvent être fait au titre d'une véritable « coopération » qui aiderait les pays concernés à ne plus être à la merci de l'étranger. Pourquoi ne pas réaliser au Sahel, à des fins de solidarité humaine, ce que l'on fait ailleurs, avec des objectifs tout autres, comme la construction du barrage de Cabora-Bassa, sur le Zambèze (plus de 100 milliards de francs) qui vise à créer une zone de colonisation

blanche destinée aux racistes sud-africains et portugais? Le Gouvernement français doit aider ces pays plus que tout autre, car sa responsabilité est directement engagée.

Aujourd'hui, en Afrique sahélienne, seule une aide d'une ampleur exceptionnelle pourra sauver six millions d'hommes.

M. P.

LA CAMPAGNE DE SOLIDARITE SE POURSUIT

Avant, et même pendant les vacances, vous pouvez manifester votre solidarité aux populations africaines en péril : en adressant vos dons, en collectant autour de vous, en signant et faisant signer le bulletin ci-contre.

Grâce aux dons déjà reçus, le M.R.A.P. a pu envoyer trois tonnes de riz dans deux localités du Sénégal. D'autres expéditions se préparent (voir page 29). Mais il convient aussi d'amplifier la campagne pour obtenir des Pouvoirs publics la mise en œuvre des moyens indispensables.

M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris. C.C.P. 14.825.85 Paris.

Des pays pauvres ?

Plus de sept fois la France, c'est la superficie commune des six pays du Sahel aujourd'hui touchés par la sécheresse, la Haute-Volta, le Sénégal, le Tchad, le Mali, le Niger et la Mauritanie.

Plus de sept fois la France et seulement 2 500 km de voies ferrées, concentrées dans seulement trois d'entre eux, le Niger et le Tchad n'en possédant aucune.

Dans sa dramatique évidence cette réalité montre la responsabilité du colonialisme et son legs souvent dérisoire aux pays qu'il exploite pendant des dizaines d'années.

A côté des problèmes de production agricole, de pluviosité, l'un des aspects les plus préoccupants du problème actuel du Sahel réside dans les difficultés d'acheminement des secours, difficultés liées à la faiblesse de leur infrastructure en moyens de communication.

Les pays sont pauvres certes, en fonction des rigueurs du climat notamment, encore que les richesses minières dans certains d'entre eux ne soient pas négligeables et que d'autre part les revenus de ces richesses et d'autres, mis au service du bien-être des populations et de l'équipement auraient pu jouer un rôle important pour faire face au problème de la sécheresse. Mais, et c'est là un des aspects les plus scandaleux de la situation présente, ces richesses ont été largement exploitées par le colonialisme, le sont encore par le néo-colonialisme.

Avec ses 8 millions de tonnes annuelles de fer, la Mauritanie possède une richesse qui est exploitée par la « Société anonyme des mines de fer de Mauritanie - Miferma » dont le capital est pour 56% aux mains de groupes capitalistes français (Bureau de recherches géologiques et minières - B.R.G.M., le groupe Denain-Nord-Est Longwy et le groupe Rothschild).

Dans l'exploitation du cuivre mauritanien d'Akajout on retrouve pêle-mêle le B.R.G.M., Paribas, Pénarroya, Pechiney-Saint-Gobain, etc.

Sur 300 000 tonnes de poissons pêchées dans les eaux mauritaniennes, seulement 18 000 tonnes débarquent en Mauritanie et seulement 3 000 sont pêchées par les pêcheurs mauritaniens.



Sénégal : les enfants en quête de nourriture.

Cet exemple mauritanien est valable pour tous ces pays. Ainsi du phosphate sénégalais, dont les bénéficiaires de l'exploitation sont connus : Société sénégalaise des phosphates de Thies-S.S.P.T. à Dakar (filiale à 100% de Pechiney Saint-Gobain), Compagnie sénégalaise des phosphates de Taïba à Dakar (participation du Bureau de recherches géologiques et minières et de plusieurs sociétés dont Pierrefitte, Pechiney-Saint-Gobain et Comiphos), Société sénégalaise d'engrais et de produits chimiques (filiale de l'Entreprise minière et chimique), Société industrielle d'engrais au Sénégal-S.I.E.S. (usine en construction à M'Bao, participation de la Société sénégalaise d'engrais et de produits chimiques et de la Société sénégalaise des phosphates de Thies).

La liste des sociétés françaises qui participent à l'exploitation des richesses sénégalaises est édifiante, des filiales de l'« Air Liquide », de Sogépal, de Saupiquet à celles du Crédit lyonnais, de la Société générale et de la C.G.E.

Quant au Tchad il est connu pour être le paradis des dividendes de la société Cotonfranc, à participation française.

Au Mali on retrouve Thomson-C.S.F., l'Air Liquide, le Groupe Agache-Willot, le Crédit lyonnais, etc. En Haute-Volta, Optorg, etc.

Dans ces six Etats, de nombreuses sociétés françaises sont intéressées à la recherche et à l'exploitation des ressources potentielles ou réelles en uranium, pétrole, manganèse, etc.

Pour faire face aux nécessités de la solidarité avec ces peuples menacés, il ne suffit pas de faire appel à la nécessaire générosité publique, il faut poser aussi et peut-être surtout le problème des responsabilités de leur malheur et de l'élimination de ses causes.

C'est la condition d'une solution durable à ce douloureux problème.

Jacques VARIN.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis